

# Communiqué de presse du Mouvement de défense de l'hôpital public du 12 mars 2010

Le MDHP comprend la colère et l'action des personnels de l'APHP et de leurs organisations syndicales. Comme elles, il souhaite obtenir des informations précises sur trois points.

1. La politique de l'emploi. L'annonce répétée par le directeur général de l'APHP de la suppression de 3000 à 4000 emplois d'ici 2012 n'a été ni infirmée ni confirmée par la ministre, alors que la rumeur du départ du DG, même démentie, se fait de plus en plus insistante.

2. La politique de restructuration, dont les personnels médicaux et non médicaux perçoivent mal la cohérence. Au stade actuel, certains aspects de cette politique ressemblent à une politique de rationnement débouchant sur une diminution de l'offre de soins au moins dans deux spécialités, la pédiatrie et la gériatrie, considérées comme non rentables par l'institution. Cette restriction va affecter particulièrement des populations résidant en banlieue parisienne.

3. La politique d'investissement. Elle paraît menacée par l'objectif à courte vue du retour à l'équilibre financier à marche forcée dès 2012 alors que de nombreuses activités de l'APHP sont sous valorisées (urgences, pédiatrie, accidents vasculaires cérébraux, réanimation, polyopathologies...) et que le gouvernement vient de décider un gel des tarifs (T2A), c'est-à-dire un sous-financement délibéré programmant le "déficit" qui sert à justifier les suppressions massives d'emplois.

Le MDHP demande que des réponses précises soient apportées à ces questions et rappelle qu'une politique de rationnement et non de modernisation s'appliquerait sans la participation des médecins conformément à leur engagement.

Le MDHP appelle à l'ouverture de véritables négociations entre les organisations représentatives de la communauté hospitalière et les tutelles.

Pour le MDHP  
André Grimaldi, Bernard Granger